

Des programmes du maternel mis à jour

Brigitte GERARD

Le Pacte pour un enseignement d'excellence prévoit, on le sait, la mise en place d'un tronc commun de la 1^{re} maternelle à la 3^e secondaire. Cette évolution nécessite un travail d'écriture de référentiels interréseaux, qui remplaceront les socles de compétences. Cela entraîne, dans un premier temps, un ajustement des programmes de l'enseignement maternel, dont Frédéric COCHÉ, Secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique (FédEFoC), nous livre les grands principes.

Quelle est la ligne directrice qui préside à la rédaction des programmes de l'enseignement maternel ?

Frédéric COCHÉ : Tout d'abord, je préciserais qu'il s'agit plutôt d'une mise à jour de nos programmes actuels du maternel que de nouveaux programmes en tant que tels. Il faut se mettre en conformité avec le cadre légal qui a changé. Tous les contenus du référentiel interréseaux ont dès lors été intégrés dans le programme. Sur les pages de gauche, les enseignants continueront à trouver les objets d'apprentissage, les contenus, les savoirs, savoir-faire, compétences. On a essayé de regrouper sur une même page les contenus qui avaient une unité logique, ceux qui se travaillent ensemble. Et sur les pages de droite, il s'agira toujours de proposer des pistes méthodologiques, des illustrations concrètes.

Qui est à la manœuvre pour ce travail de mise à jour des programmes ?

FC : Une équipe d'institutrices maternelles détachées de l'enseignement a commencé à s'y atteler dès la fin du mois d'août. Elles travaillent en collaboration avec des spécialistes des différentes disciplines, issus du SeGEC et de Hautes Écoles. Et le travail est encadré par un comité d'accompagnement composé de membres de Hautes Écoles, de l'inspection, d'universités et de spécialistes de la petite enfance.

Quels sont les éléments du programme sur lesquels vous attirez l'attention ?

FC : Il n'y a jamais eu de document interréseaux aussi précis que ce nouveau référentiel. Auparavant, rien n'était prévu pour le maternel, les socles de compé-

tences étaient beaucoup plus vagues. À présent, il faut se conformer aux contenus, il y a des contraintes. La valeur ajoutée que nous souhaitons offrir avec ce programme, c'est de regrouper les apprentissages, de les classer de façon plus cohérente et de montrer une certaine progression. La volonté est aussi de développer davantage certains aspects qui le sont peu ou qui ne sont pas présents du tout dans les référentiels. Par exemple, nous accordons une attention particulière aux enseignants et aux élèves de classes d'accueil et de 1^{re} maternelle. Le référentiel fixe en effet des attendus pour la fin de la 2^e et de la 3^e maternelle et les enseignants de 1^{re} maternelle pourraient se demander quel est leur rôle... L'objectif est donc de proposer des repères clairs pour les classes d'accueil et de 1^{re} maternelle afin qu'elles sachent comment contribuer aux apprentissages. La FédEFoC souhaite aussi développer davantage la partie relative à l'autonomie affective, à la socialisation qui est présente dans le référentiel. L'idée est de donner plus d'importance dans notre programme à ces différentes facettes du travail parce qu'elles tiennent une place essentielle, en termes de temps et de préparation, à l'entrée au primaire. Il est crucial que ces apprentissages soient bien réalisés. S'occuper d'un enfant qui ne sait pas faire ses lacets, qui n'ose pas prendre la parole, qui n'est pas autonome pour prendre ses affaires ou qui pleure quand il entre en classe, ce n'est pas de la perte de temps. Ce sont des apprentissages nécessaires à l'école maternelle et ils doivent bénéficier d'une juste place dans le programme. Le temps passé à ça par les enseignants doit être reconnu à sa juste valeur. Il y a un certain nombre

de pratiques professionnelles, éducatives qui permettent de développer cette socialisation avec les élèves, cette sécurité affective. Cela fait entièrement partie du métier d'enseignant.

L'enseignement maternel entame le futur tronc commun... Le référentiel interréseaux prévoit-il des évolutions au niveau pédagogique ?

FC : Oui, il y a des nouveautés. Auparavant, il y avait un programme de math, un programme de français, d'éveil, de la M1 à la P6... Ici, cela concerne toutes les disciplines pour l'enseignement maternel. Il y aura donc une vue d'ensemble et des disciplines qu'on n'avait pas encore réécrites, comme l'éducation artistique, la psychomotricité, l'éveil religieux... Tous les apprentissages du maternel se trouveront dans le programme. Une autre nouveauté est l'apparition d'un éveil aux langues. C'est une volonté politique inscrite dans le Pacte. L'apprentissage des langues commençait seulement en 3^e primaire à Bruxelles et en 5^e en Wallonie. Avec le Pacte, l'apprentissage d'une seconde langue, de façon formelle, commencera pour tout le monde en 3^e primaire. Mais le Pacte prévoit aussi cet éveil aux langues dès la maternelle et en 1^{re} et 2^e primaire, qui n'est pas un apprentissage précoce d'une seconde langue mais plutôt une ouverture à la diversité linguistique.

En ce qui concerne les principes pédagogiques, la façon dont la FédEFoC propose d'aborder les différentes matières a-t-elle évolué ?

FC : On reste dans la lignée de nos programmes actuels, qui est de ne pas prescrire une pédagogie en particulier. On propose des pistes méthodologiques à partir

desquelles les enseignants peuvent adopter diverses approches. Par exemple, nous allons mettre en avant l'importance d'installer en maternelle un certain nombre de rituels ou encore de solliciter les cinq sens des élèves dans les apprentissages, mais il y a plusieurs méthodes pédagogiques qui intègrent ces éléments. Nous proposons des balises méthodologiques et des exemples, ce sont des « ingrédients » qui peuvent inspirer l'enseignant, mais pas une « recette » à suivre pas à pas, le programme n'est pas un manuel. Il s'agit aussi de savoir où se situent les élèves dans leurs apprentissages. À cet égard, la Fédération a conçu un outil, « les indicateurs pour l'école maternelle », sur base des attendus du référentiel, qui est mis à disposition des enseignants sur l'extranet du SeGEC. Cet outil est destiné à la réalisation d'une sorte de diagnostic qui met en lumière ce que les élèves savent faire. Il y a une liberté des méthodes pédagogiques, mais il faut que les équipes éducatives puissent évaluer si cela fonctionne.

Des formations sont-elles prévues pour aider les enseignants à se familiariser avec les programmes mis à jour?

FC : Oui, bien sûr. Dans les offres de notre service de formations pour l'an prochain, il y aura un module à la découverte et à l'appropriation de la mise à jour du programme de l'enseignement maternel. Cette formation sera ouverte à l'enseignement ordinaire et au spécialisé. ■



Photo : Laurent NICKS

Dans le cadre du Pacte

Godefroid CARTUYVELS, Secrétaire général de la FédEFOC, rappelle le contexte dans lequel les programmes de l'enseignement maternel sont ajustés.

« Le tronc commun entrera en vigueur de manière graduelle et une série de groupes de travail ont été constitués pour réécrire les anciens socles de compétences. L'option prise dans la rédaction de ces nouveaux référentiels interréseaux est d'être plus précis sur l'identification des savoirs, des savoir-faire, des compétences et des attendus, discipline par discipline. Les premiers référentiels à entrer en vigueur seront ceux relatifs à l'enseignement maternel, en septembre 2020. Le rôle de ces référentiels est essentiellement d'identifier le contenu (le quoi) tandis que celui des programmes est, en regard de ces référentiels, de proposer un certain nombre de pistes pédagogiques, didactiques, sur la manière (le comment) de rencontrer les exigences. Les nouveaux référentiels ont une structure fort proche des programmes tels que nous les avons réécrits ces dernières années. L'adaptation de nos programmes ne devrait donc pas déstabiliser nos enseignants qui ont en quelque sorte été préparés à ces évolutions. Les programmes du maternel devraient arriver dans les écoles pour le 31 décembre 2020. »



Photo : Laurent NICKS

Vidéo

Vous vous souvenez de **PARLER¹** ? Ce dispositif (Parler Apprendre Réfléchir Lire Ensemble pour Réussir) vise la prévention des difficultés d'adaptation scolaire et de l'apprentissage de la lecture des enfants de 5 à 8 ans. Nous avons réalisé un reportage à l'école fondamentale Notre-Dame de Namur qui participe au projet au titre d'école-pilote. Une capsule vidéo est à présent disponible sur la page Facebook « Enseignement catholique SeGEC » et sur la chaîne youtube Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC).

1. Nous vous en parlons dans de précédents articles : entrées libres n°128 - avril 2018- p 7 et n°138 - avril 2019- p 20.